

2014 09 18 COLLECTIF INFO 11 F

Chers amis naturistes,

Tout d'abord un grand merci à tous ceux qui nous ont fait confiance, à tous ceux qui nous encouragent malgré la désinformation et aussi à tous ceux qui nous font part de leurs remarques et questions. C'est vrai que nous n'avons pas toujours la disponibilité de répondre mais vous êtes lus !

Vous avez dû recevoir le dossier « Redevance » de la Direction d'Euronat (sans tête, sans signature) et vous connaissez maintenant la modification de nos charges qui se dessine avec l'accord de la commission redevance d'IFE-AIDE.

Mais les choses ne sont pas jouées/finies, les conseils juridiques que nous avons eus sont très clairs à ce sujet ! Le temps n'est pas notre ennemi et nous reviendrons très vite vers Vous.

Pour l'instant deux consignes :

1. Répondre NON à la proposition du futur Protocole Transactionnel d'IFE – SAS Euronat (si vous êtes consulté !)
 - Parce qu'il s'agira d'une modification substantielle de notre contrat.
 - Parce que rien de sérieux (accès gratuit à la piscine !?) n'est donné en contrepartie de ce fonds d'investissement (supplémentaire) que l'on nomme redevance travaux, fonds de rénovation ou tout autre terme...
2. Informer vos Voisins/Amis.. et conseillez-leur de nous rejoindre - sauf bien sûr s'ils désirent faire un « don » annuel pour 10 ans à la SAS Euronat !

Plus nous serons, plus nous serons forts et efficaces ! L'union fait la force !

Nous reviendrons vers les signataires du Collectif.

Bien cordialement

Pour le Collectif,

Jean Paul VACANDARE